

Guide Pratique

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

2015

www.eau-loire-bretagne.fr

publication numérique • novembre 2015

Mise en œuvre de l'autosurveillance
des systèmes d'assainissement
des collectivités et des industries
Équipements et contrôles



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Pourquoi ce guide ?

L'autosurveillance des ouvrages d'assainissement des collectivités est inscrite dans la réglementation nationale depuis 1994 et celle relative aux rejets industriels depuis 1998. Cette réglementation vient d'évoluer avec la publication de [l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif à l'assainissement des collectivités](#), qui abroge celui du 22 juin 2007, et de [l'arrêté du 22 décembre 2007 relatif aux redevances industrielles](#), modifié par celui du 20 mars 2015.

Ces nouveaux textes s'intéressent plus particulièrement à la problématique des points de déversement, au travers du suivi régulier des rejets (industriels) et des rejets directs des réseaux de collecte. La connaissance des rejets est en effet primordiale pour le respect de nos obligations communautaires en matière de réduction des émissions polluantes, et il y a encore beaucoup à faire.

Ce guide vise à :

- [répondre aux demandes](#) exprimées par des collectivités, des services de police de l'eau, des services d'assistance technique des départements, des industriels, des bureaux d'études... de [disposer d'éléments techniques et méthodologiques](#), notamment pour la mise en œuvre des équipements d'autosurveillance et du suivi des dispositifs ;
- [faire connaître les orientations techniques](#) de l'agence de l'eau Loire-Bretagne en matière d'autosurveillance des ouvrages d'assainissement des collectivités et des industriels, et plus particulièrement pour les points de déversement des systèmes de collecte, domaine en émergence ;
- [uniformiser les avis techniques et procédures](#) appliquées pour les collectivités et les industriels soumis à l'autosurveillance.

Choisir l'équipement adéquat et mettre en œuvre les contrôles nécessaires

La 1^e partie [rappelle les exigences](#) en matière d'autosurveillance. Ces exigences sont essentiellement constituées par la réglementation et par les conditions de financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

La 2^e partie [détaille les choix techniques possibles](#) pour les situations rencontrées en traitant de l'ensemble de la chaîne de mesure, de l'acquisition des mesures à la transmission des données.

La 3^e partie [traite des contrôles à mettre en œuvre](#) sur la chaîne de mesure, lors de la conception, de la réalisation et tout au long de la vie du dispositif.

Enfin la 4^e partie aborde quelques points importants relatifs à la **gestion des dispositifs de mesures**.

Je suis en phase de projet d'équipement

Exigences réglementaires

1^e partie du guide
+
Annexes 1 et 2

Mémoire technique (modèle)

Annexe 6

Dispositif de mesure

2^e partie du guide
+
Annexe 5.1 et 5.2

Protocole de contrôle

3^e partie du guide
+
Annexe 5.3

Je suis en phase de contrôle / suivi

Contrôle technique (initial ou périodique)

3^e partie du guide

Grilles d'analyse métrologiques

Annexe 7

Protocole de contrôle

Annexe 5.3

Gestion des dispositifs

4^e partie du guide

Suivez le guide !

www.eau-loire-bretagne.fr/collectivites/guides_et_etudes/assainissement

ou www.eau-loire-bretagne.fr/entreprises/guides_et_etudes

(101 pages, 6,6 Mo)

Rédigé par les services de l'agence de l'eau, le guide a fait l'objet d'une concertation fructueuse avec plusieurs SATESE et l'ARSATESE Loire-Bretagne. Cette concertation a permis de bénéficier de quelques retours d'expérience. Ainsi, s'il n'a pas réponse à chaque cas, il peut faciliter la recherche de solutions adaptées. Et il a vocation à s'enrichir de nouveaux retours d'expériences de mise en œuvre sur le terrain.



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339

45063 ORLEANS CEDEX 2

Tél. : 02 38 51 73 73

Fax : 02 38 51 74 74

webmestre@eau-loire-bretagne.fr



<https://www.facebook.com/Agence-de-leau-Loire-Bretagne-309664692457628/timeline/>



<https://twitter.com/loirebretagne>



<https://www.linkedin.com/company/agence-de-l'eau-loire-bretagne>



<https://www.youtube.com/user/EauLoireBretagne>



<http://www.dailymotion.com/Agence-eau-Loire-Bretagne>